

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 37 (2000)  
**Heft:** 1453

**Artikel:** Les lobbies de l'éthique  
**Autor:** Jaggi, Yvette  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1026290>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Domaine Public DP

JAA 1002 Lausanne

1<sup>er</sup> décembre 2000 – n° 1453  
Hebdomadaire romand  
Trente-septième année

## Les lobbies de l'éthique

**P**ARTOUT, LA GLOBALISATION des marchés se poursuit, avec son cortège de mégafusions, de coups en bourse, de restructurations à l'échelle mondiale. Ces productions de l'économie-spectacle ne frappent plus guère les esprits, tant elles appartiennent au quotidien du grand business.

La surprise demeure en revanche très vive quand les entreprises fraîchement libéralisées, dégagées des contraintes du secteur public traditionnel, se mettent à jouer le grand jeu de l'internationalisation. De fait, les compagnies d'électricité, de chemins de fer, de télécommunications, de la poste même, ne peuvent plus se confiner au marché de leur pays de domicile; elles doivent bel et bien se déployer par-dessus les frontières nationales, pour assurer leur propre survie et pas seulement pour flatter l'ego de leurs managers.

Dans ce contexte, la dissolution annoncée de CANES (Communauté d'actionnaires Nestlé), après plus de vingt ans d'une activité intelligente et courageuse, perd son allure paradoxale. Voilà une association qui, observant les circonstances de son action, éprouve «le besoin d'un renouvellement et d'une nouvelle impulsion» et réfléchit sereinement à son avenir dans un monde en continuelle évolution.

Nestlé n'est plus «tueuse de bébés» mais a comme d'autres intégré les principes d'une certaine déontologie dans les affaires. Et si la plus grande entreprise ayant son origine et son siège en Suisse garde son caractère emblématique, elle n'est plus LA multinationale. Nombre d'autres sociétés, y compris celles qui sont encore rattachées dans les faits ou les es-

prits au secteur public, se bousculent sur la scène de l'économie globalisée.

En outre, la position des actionnaires a changé. Même choyés par les obsédés de la «*shareholder value*», ils n'ont pas tous les yeux rivés sur le seul dividende. En particulier les investisseurs institutionnels (caisses de pension et autres institutions de prévoyance), qui doivent diversifier leurs placements, peuvent ajouter des considérations éthiques à leurs critères de choix économiques. Leurs gérants peuvent désormais compter tant sur les conseils de la fondation Ethos que sur les fonds de placement spécialisés dans le «sociodurable».

Avant de disparaître, CANES aura donné naissance à l'Association pour une économie durable dénommée ACTARES, réunissant

### *Réfléchir au sens de l'engagement*

les actionnaires décidés à exercer pleinement leurs droits et responsabilités, par exemple en faisant à l'occasion des assemblées générales des interventions rompant avec le rituel hyperconsensuel de ces grandes messes annuelles du capitalisme.

Entre les manifestations publiques anti-OMC du mouvement incarné notamment par ATTAC et les opérations plus discrètes d'actionnaires organisés en véritables «lobbies de l'éthique», les managers n'auront qu'à bien se tenir. Et les grands syndicats de travailleurs, qui peinent à coordonner leurs activités à l'échelle internationale, seraient bien inspirés de prendre exemple sur de modestes associations du type CANES, capables de réfléchir au sens de leur engagement dans des conditions changeantes et d'adapter leurs méthodes de travail en conséquence. YJ